

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire  
7 Juillet 2014**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 7 juillet 2014, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Charles Sirois, maire

Sont présents:

Monsieur Langis Proulx  
Monsieur Miguel Thibault  
Madame Julie Lacroix-Danis  
Madame Sylvie Voyer  
Monsieur Yves Detroz  
Monsieur Benoit Ladrie

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

9 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Charles Sirois, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et demande un moment de silence pour les gens malade et souffrants.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 088-14**

Il est proposé par Sylvie Voyer, appuyé par Benoit Ladrie et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2014

**Résolution No 089-14**

Il est proposé par Sylvie Voyer, appuyé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que l'on adopte le procès-verbal du 2 juin 2014. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2014.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

**Résolution No 090-14**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Julie Lacroix-Danis, appuyé par Sylvie Voyer et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 30 JUIN 2014

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	7 035.05\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	618.54\$
Dépenses compressibles :	18 659.80\$
Salaire des employés :	9 306.70\$
<b>Total des dépenses pour juin 2014 :</b>	<b>35 620.09\$</b>

REVENUS AU 30 JUIN 2014

Intérêts-arrières de taxes :	4.42\$
Intérêts - solde excédentaire :	133.98\$
Licences-Permis :	20.00\$
Location machinerie :	1 338.15\$
Loyer :	30.00\$
Matière résiduelles :	282.39\$
Péréquation :	82 400.00\$
Remboursement d'immatriculation :	676.57\$
Subvention-Traitement des eaux usées :	55 555.00\$
Taxes foncières générales :	7 443.13\$
Vente rebuts ferreux/Huiles :	534.98\$
<b>Total des revenus pour juin 2014 :</b>	<b>148 418.62\$</b>
<b>Solde en banque au 30 juin 2014 :</b>	<b>204 288.30\$</b>

Le conseilé Miguel Thibault arrive à 19h05.

AUGMENTATION DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

**Résolution No 091-14**

Il est proposé par Sylvie Voyer, appuyé par Miguel Thibault résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte d'augmenter la responsabilité civile à 10 millions, au coût de 352.00 \$ par million additionnel.

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2014

**Résolution No 092-14**

Il est proposé par Yves Detroz, appuyé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts fasse parvenir à M. Harold Lebel, Député de Rimouski-Neigette la demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2014. Les travaux à réaliser concernent le chemin du Pont-Rouge et la réparation des deux ponts.

Le coût d'évaluation de ces travaux et environ 35 000.00\$

MANDATAIRES POUR INTERVENIR AUPRÈS DES PALIERS GOUVERNEMENTALES

**Résolution No 093-14**

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, appuyé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate le maire M. Charles Sirois et le responsable du dossier (Multifonctionnel) le conseiller Langis Proulx à travailler avec le Député provincial M. Harold Lebel afin d'intervenir auprès des instances gouvernementales concernées afin de mener à terme ce projet.

ÉTUDE DE LA FAISABILITÉ DU PROJET DE L'ÉGLISE ET DU LOT 56, CANTON LAROCHE

**Résolution No 094-14**

Il est proposé par Miguel Thibault, appuyé par Sylvie Voyer et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate Madame Nadia Lavoie et Monsieur Langis Proulx à vérifier la faisabilité du projet d'achat de l'Église et du lot 56, canton Laroche.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues.

ACHAT D'UN ÉPANDÉUR POUR LE F-250

**Résolution No 095-14**

Il est proposé par Yves Detroz, appuyé par Sylvie Voyer résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de faire l'achat d'un épandeur pour le F-250 au montant de 4 800.00\$ avant taxes, payable en deux versements.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Charles Sirois, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée n'a aucune correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h26 à 19h45.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 096-14**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Voyer que la séance soit levée. Il est 19h53.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 AOÛT 2014

.....  
Charles Sirois  
Maire

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.